

LE FONDS DE DOTATION DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA LANCE UN NOUVEL APPEL À PROJETS SUR LE THÈME “CULTURE ET INCLUSION”

Brest, le 23 juin 2025 - Après un premier appel à projets dédié au sport, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa poursuit son engagement en faveur de la cohésion sociale et territoriale avec une nouvelle édition consacrée à la culture comme levier d'inclusion sociale. Doté d'un budget global de 150 000 euros, cet appel à projets, intitulé “Culture & Inclusion”, est ouvert du 19 juin au 10 septembre 2025. Il s'adresse aux acteurs associatifs, aux structures de l'économie sociale et solidaire, aux coopératives et aux collectivités implantées dans les territoires du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest.. Entre 5 et 10 projets seront sélectionnés par un jury parrainé par le chef d'orchestre de l'ensemble Matheus, Jean-Christophe Spinosi.

Faire de la culture un vecteur d'accès et de justice sociale

Ouvert aux candidatures jusqu'au 10 septembre 2025, cet appel à projets s'adresse aux associations loi 1901, aux entreprises de l'ESS de moins de 10 salariés, aux coopératives, aux collectivités territoriales, établissements publics, etc. Il vise à **soutenir les initiatives qui favorisent l'accès à la culture pour des publics traditionnellement éloignés** de l'offre culturelle et à encourager les mixités sociales, territoriales, intergénérationnelles dans les territoires historiques du groupe – ceux des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Aquitaine, Charente, Gironde, Dordogne).

Les projets devront s'inscrire dans le domaine culturel – toutes disciplines confondues – et démontrer leur impact à la fois territorial et sociétal, en rendant la culture accessible à des publics en situation de fragilité ou d'éloignement (géographique, social, économique, etc.).

Un jury parrainé par Jean-Christophe Spinosi, musicien à renommée internationale

Le jury sélectionnera **entre 5 et 10 projets pour une enveloppe globale de 150 000 euros**. Il sera composé de sept membres issus du Conseil d'administration du Fonds de

dotations, parmi lesquels Sophie Violleau, Présidente du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, de plusieurs administrateurs du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, ainsi que de la Déléguée générale du Fonds de dotation, Bérengère Banquey.



Ce jury sera parrainé par **Jean-Christophe Spinosi, chef d'orchestre de renommée internationale et fondateur de l'ensemble Matheus**. Un choix qui fait écho à l'ambition de cet appel à projets : mettre la culture au service du vivre-ensemble et de la vitalité des territoires.

Musicien à la démarche à la fois moderne et baroque, le chef d'orchestre profondément humaniste Jean-Christophe Spinosi poursuit une brillante carrière internationale. À la tête de son Ensemble Matheus, il crée de nombreux projets atypiques et uniques mélangeant le répertoire baroque avec la musique contemporaine et les artistes de rue. En 2024, il a dirigé l'orchestre à la cérémonie de clôture des jeux olympiques et à la cérémonie d'ouverture des jeux paralympiques de Paris 2024, réinterprétant notamment La Marseillaise.

A Brest, il a également créé un projet inédit en France : le "lycée-opéra". Le temps d'une année scolaire il fait d'un lycée professionnel une véritable maison d'opéra, conduisant les lycéens jusqu'à la grande scène du Quartz.

Calendrier de l'appel à projets



"L'objectif du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa est de favoriser la solidarité et le bien-vivre, ici et maintenant. En nous concentrant, pour ce deuxième appel à projets, sur la thématique de la culture, nous souhaitons soutenir des structures locales qui œuvrent en proximité avec leurs bénéficiaires pour rendre la culture plus accessible à un public qui en est habituellement éloigné. Le Crédit Mutuel Arkéa, par la voix de ses administrateurs et de ses sociétaires, mais aussi via l'action de ses caisses locales, est en effet convaincu que le territoire est au cœur de notre action. Nous sommes impatients de découvrir des projets qui résonneront avec cet engagement."

Sophie Violleau, Présidente du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, Vice-Présidente du Crédit Mutuel Arkéa et Présidente du Crédit Mutuel du Sud-Ouest

“En tant que musicien, je suis profondément convaincu que la culture a le pouvoir de rassembler, de faire tomber les barrières, de faire dialoguer les différences. Je suis très honoré de la proposition du Crédit Mutuel Arkéa de m’associer à cet appel à projets qui rejoint mes propres convictions artistiques et humaines. J’ai hâte de découvrir les propositions qui feront vibrer notre jury et, j’en suis certain, les territoires aussi.”

Jean-Christophe Spinosi, chef d’orchestre de l’ensemble Matheus

À propos du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa

Avec une enveloppe annuelle de 3,6 millions d’euros, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa vise à **renforcer et élargir les activités de mécénat et de solidarité du groupe bancaire coopératif**, en complément des dispositifs des Solidarités pilotés et gérés par les fédérations et caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest. Dans la continuité de **la qualité d’entreprise à mission du Crédit Mutuel Arkéa**, ce Fonds de dotation soutient, quasi exclusivement sur ses territoires historiques de Bretagne et de Nouvelle-Aquitaine, les particuliers en difficulté ainsi que les associations d’intérêt général.

Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa s’appuie pour ce faire sur une **organisation décentralisée**, au plus proche du terrain et dans le même esprit que les principes de gouvernance du groupe, puisque le Conseil d’administration du Fonds de dotation, présidé par Sophie Violleau, Présidente du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et vice-Présidente du Crédit Mutuel Arkéa, délègue ses pouvoirs à des comités territorialement compétents qui ont pour rôle de référencer les bénéficiaires potentiels sur leurs territoires.

Pour en savoir plus sur [l’appel à projet 2024 du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa](#)
Pour en savoir plus sur le [Fonds de dotation de Crédit Mutuel Arkéa](#)

 Suivez l’actualité du Fonds de dotation sur [LinkedIn](#)

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Groupe de banque-assurance coopératif et mutualiste, le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d’une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Arkéa Capital, Suravenir, Suravenir Assurances...). Il compte 11 500 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,4 millions de sociétaires et clients et affiche un total de bilan de 198,4 milliards d’euros. Fort de la diversité de ses expertises et de la singularité de son modèle d’affaires, le Crédit Mutuel Arkéa s’engage en faveur de l’accompagnement des transitions environnementales et sociétales, en cohérence avec sa qualité d’entreprise à mission. Partenaire financier de référence en Bretagne et dans le

Sud-Ouest, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur son plan stratégique "Faire 2030" pour accélérer son développement et sa transformation, au service d'une stratégie audacieuse animée par un collectif de collaborateurs et de sociétaires engagés autour d'une promesse commune : "Avec vous, de toutes nos forces".

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com

Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm-arkea.com

